

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 24 octobre 1977

La séance est ouverte à 11 heures.

[Français]

LES FINANCES

ON RECOMMANDE D'ACCORDER UN ESCOMPTE SUR LES PRIX DE DÉTAIL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que le ministre des Finances (M. Chrétien) a déclaré sur les ondes canadiennes que les Canadiens ne dépendent pas suffisamment au pays et trop à l'étranger; étant donné que cette situation est la conséquence d'un sentiment d'incertitude envers l'avenir, ainsi que de méfiance à l'égard de l'économie du Canada, je propose, appuyé par l'honorable député de Roberval (M. Gauthier):

Que la Chambre recommande qu'un escompte sur les prix au détail soit accordé aux consommateurs sur tous les produits de fabrication canadienne, et qu'à cette fin le ministre des Finances soit chargé de faire effectuer une étude spéciale en vue de la formation d'un office national du crédit, qui serait chargé de déterminer quel sera le taux d'escompte qu'il y aurait lieu d'établir de période en période.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

PROPOSITION D'ÉTUDE DE L'UTILISATION D'AVIONS PAR LES PERSONNES À CHARGE DES MILITAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente concernant l'utilisation d'appareils de la Défense nationale par du personnel non militaire, ce qui provoque du mécontentement et sape le moral de nos forces armées. Je propose donc, appuyé par le député de Victoria (M. McKinnon):

Qu'un comité parlementaire remette à l'étude la question des priorités accordées aux personnes à charge des militaires en ce qui a trait à l'utilisation des appareils de la Défense nationale, afin d'établir des priorités plus raisonnables par rapport à celles dont jouit actuellement le personnel non militaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

L'INDUSTRIE

MOTION DE BLÂME POUR L'ABSENCE DE MESURES PROPRES À ÉVITER LES LICENCIEMENTS À L'INCO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'il y a presque deux ans, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) lui remettait un rapport de ses fonctionnaires l'avertissant que l'expansion future de l'INCO aurait lieu au Guatemala et en Indonésie aux dépens du Canada, je propose:

Que la Chambre blâme le premier ministre et son gouvernement de ne pas avoir adopté de correctifs dans l'intervalle pour éviter les licenciements qui auront lieu à Port Colborne, Sudbury et Thompson.

M. l'Orateur: La présentation d'une motion de ce genre, en vertu de l'article 43 du Règlement, exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

LA SANTÉ

LE RAPPORT ENTRE LE NITRATE AJOUTÉ AUX CONSERVES DE VIANDE ET LE CANCER CHEZ L'HOMME—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je voudrais présenter une motion de nature urgente. Étant donné le rapport qui existe entre le nitrate ajouté à la viande mise en conserve au Canada et le cancer chez l'homme, je propose, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday):

● (1112)

Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social explique aux Canadiens pourquoi elle n'a rien fait pour protéger leur santé à cet égard.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?